

Permis de construire ancien

Par Lateste, le 22/01/2024 à 15:22

Je recherche un permis de construire datant de 1957 au nom de COGHE Léon domicilié à La Teste de Buch. A qui dois-je m'adresser ? Merci

Par Lateste, le 23/01/2024 à 10:06

Pour la liquidation d'une succession.

Par Marck.ESP, le 23/01/2024 à 11:55

Bonjour et bienvenue

Il est important de noter que l'accès aux documents d'urbanisme peut être soumis à certaines conditions et que la conservation des archives varie selon les communes. Certaines mairies peuvent ne pas conserver des archives aussi anciennes, ou les documents peuvent avoir été détruits ou perdus avec le temps.

En cas de difficulté ou si la mairie ne dispose pas des archives, vous pouvez également vous adresser aux Archives départementales qui peuvent conserver des copies des permis de construire.

N'hésitez pas à appeler ce service en premier lieu.